

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 9

Artikel: La fille du colonel
Autor: Saint-Martin, Ch.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190300>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA FILLE DU COLONEL.

Le colonel Dorval, du 60^e de ligne, assis dans le fauteuil de cuir de son cabinet de travail, et fumant un gros cigare, réfléchissait profondément.

Le vieux soldat était sur le point de prendre sa retraite, quinze jours après, le 30 mai ; toute espérance de passer général et de prolonger ainsi la vie militaire et les jours de commandement avait disparu, et le colonel en avait pris bravement son parti.

Une autre préoccupation agita son esprit et lui creusait une ride au front :

— Il faut me hâter de marier Jeanne, se disait-il ; car, lorsque je ne serai plus qu'un colonel en retraite, les sous-lieutenants, les lieutenants et les capitaines ne viendront plus nous voir... et Jeanne n'aura plus à choisir !

Et Dorval pensait avec chagrin que, dans quinze jours au plus tard, ses revenus seraient bien diminués ; qu'il n'aurait plus de chevaux à discrétion, plus de frais de représentation, plus de brosseurs qui aident tant au service de la maison ! Le colonel pressentait aussi que son prestige moral serait singulièrement affaibli : plus de situation officielle, plus de visites données et rendues au préfet, au maire, à l'évêché, à toutes les autorités civiles et militaires, comme dit le décret de messidor ; plus de revues, plus de parade, plus de promenades militaires, plus d'éclat extérieur ; plus rien, en un mot, si ce n'est un logis obscur, en quelque coin de la ville !

C'était une véritable mort au-devant de laquelle le colonel marchait avec héroïsme.

Mais au moins, avant de mourir, eût-il voulu, le vieux brave, profiter de sa position, de son autorité, de ses salons, pour amener Jeanne, sa fille bien-aimée, celle qu'il avait élevée, seul, pendant vingt-quatre ans et plus, avec tant de labeur et de soucis, à faire un bon et solide mariage.

La pauvre Jeanne avait perdu sa mère en naissant, et M. Dorval n'avait jamais voulu s'en séparer dans aucune de ses diverses garnisons. Il lui avait donné les meilleurs maîtres, partout où il avait passé, une instruction solide, une virile éducation, et il en avait fait une femme accomplie.

Mais elle ne se mariait pas, et le colonel n'était pas sans inquiétude sur l'avenir.

Comme il réfléchissait ainsi, la porte s'ouvrit tout doucement, et on eût dit qu'un rayon de soleil se glissait par l'ouverture.

C'était Jeanne, la fille du colonel !

Elle entra, la belle enfant, avec beaucoup de simplicité, et, comme elle vit son père attristé, elle vint se mettre, à deux genoux, près du fauteuil, laissant traîner les plis de sa robe, et jeta ses deux bras autour du cou de M. Dorval.

Le colonel, souriant, la contempla avec bonheur et laissa tomber sa main droite sur les cheveux blonds de sa fille :

— Mon cher père, vous rêvez trop !... A quoi bon se faire ainsi des idées noires ?

— Ma chère enfant, je songe à toi.

— A moi, grand Dieu ! Mais il ne me manque rien. Que voulez-vous encore faire pour votre fille ? Ne suis-je pas pleinement heureuse, avec vous et par vous ?

Le colonel jeta son cigare dans la cheminée et se redressa un peu dans son fauteuil, comme un homme qui veut parler sérieusement. Jeanne comprit bien le sens de ce mouvement, mais elle n'en resta pas moins dans la même position. Elle était charmante ainsi, avec ses grands yeux intelligents, ses lèvres si fines, son beau front, ses magnifiques cheveux roulés en torsades, et

sa taille élégante qui se courbait avec souplesse sur les genoux paternels.

M. Dorval la contempla un instant, l'embrassa au front, et reprit :

— Jeanne, il faut te marier.

La jeune fille, toujours vive et déterminée, sourit avec malice :

— Quand vous voudrez, mon père.

— Quand je voudrai, dis-tu ? Eh bien ! je veux que tu sois au moins fiancée avant le 30 mai.

En entendant son père parler de cette date, Jeanne frémît légèrement, réfléchit un instant, comprit tout ce que le colonel ne disait pas, et, tout à coup, prenant son parti :

— Eh bien ! oui, mon père ; je veux bien me décider avant le 30 mai, d'autant plus que le lendemain j'aurai vingt-cinq ans, et que je voudrais m'épargner une humiliation...

— Laquelle ?

— Le capitaine Urseau a juré de m'envoyer ce jour-là un perroquet vert, si je n'étais ni mariée ni fiancée !

— Le colonel roula des yeux féroces et frappa du poing sur la table :

— Ah ! par exemple, s'écria-t-il, je voudrais bien voir cela ! C'est moi qui flanquerais à cet imbécile quinze jours d'arrêts de rigueur !

— Vous ne pourriez pas, mon père.

— Comment ! je ne pourrais pas ? Rien ne m'en empêcherait ! Je n'ai jamais vu personne te manquer d'égards et je ne permettrai pas...

— Mais, mon père, vous ne seriez plus colonel ; je n'ai mes vingt-cinq ans que le 31, et vous prenez votre retraite la veille.

Le colonel se calma et se prit à rire de sa colère :

— Tu as raison, ma fille, mais il faut éviter cet affront et faire un choix parmi cette foule de papillons qui voltigent autour de toi. Jusqu'ici, je ne t'ai pas pressée, mais maintenant...

— Oui, mon père, mais écoutez-moi bien !

Jeanne prit un air mutin qui la rendit encore plus charmante :

— Je veux choisir à mon gré.

— A ton gré, absolument.

— Et je mettrai des conditions... oh ! des conditions sévères.

— Soit.

— Une surtout.

— Laquelle ?

— Je ne peux pas vous dire encore... plus tard ! C'est un grand problème à résoudre.

Le colonel saisit à pleine mains la tête de sa fille et la baisa sur les deux joues :

— Eh bien ! soit, s'écria-t-il, choisis qui tu voudras. J'ai confiance en toi, car tu es une brave et sage enfant.

Puis, se redressant et poussant un soupir :

— Mais c'est égal, ce sera un heureux coquin, celui qui épousera Jeanne Dorval !

(A suivre).

Ch. SAINT-MARTIN.

Onna recliâma.

On preteind que dè ti ecliâo que sè mettont dâi solâ pè lè pî, l'est lè cordagni que sont lè pe mau montâ, kâ on ôt soveint derè : « Les cordonniers sont les plus mal chaussés. » Ora, porquî cein vate dinsè ? Est-te po cein que l'ont trâo d'ovradzo po lè z'autrès dzeins et que n'ont pas lizi dè travailli por leu ; âo bin est-te po cein qu'on tire-legnu est d'obedzi d'uzâ lè rebuts, lè solâ mau fotus que lè